

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00164
Numéro SIREN : 480 980 291
Nom ou dénomination : 3D SARL

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2020 sous le numéro de dépôt 12502

3D SARL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 15.000 €

7 rue de Talant

21000 DIJON

RCS DIJON 480 980 291

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société 3D SARL
Société A Responsabilité Limitée,
en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 23 décembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.



REVISION, GESTION, AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros - R.C.S. DIJON 790 172 977

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - CS 90056 - 21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

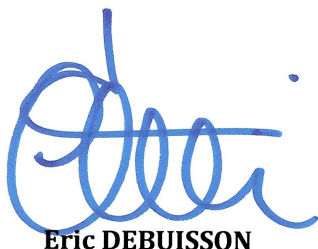
Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'autres observations que celles figurant dans notre rapport du commissaire aux apports sur les avantages particuliers.

A Fontaine-Lès-Dijon, le 28 décembre 2020,

REVISION GESTION AUDIT - RGA

Commissaire aux comptes et à la transformation



Eric DEBUISSON

